



Port de Toulon—la Seyne/Bregailon

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

I. PRESENTATION

La Métropole Toulon Provence Méditerranée est l'Autorité Portuaire pour l'ancien port d'intérêt national de Toulon - La Seyne/Brégaillon depuis le 1er janvier 2017.

L'Autorité Investie des Pouvoirs de Police Portuaire (AI3P) reste l'État et elle est représentée par les officiers de port de la Capitainerie. La Capitainerie effectue également le placement des navires pour le compte de TPM, qui reste responsable des mesures propres à assurer la sûreté des emprises terrestres.

La Métropole, en reprenant la compétence portuaire transférée auparavant au Syndicat Mixte Ports Toulon Provence, est devenue également autorité concédante pour les concessions portuaires attribuées par l'État avant la décentralisation. La concession d'outillage public et de terre-pleins au port de Toulon et ses annexes a été confiée à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var par un arrêté du Ministre des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme en date du 24 janvier 1956. Cette concession viendra à son terme le 31 décembre 2025. La concession pour l'établissement et l'exploitation des ports de plaisance de l'Etablissement Maritime de Toulon a été attribuée à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var par une convention en date du 2 juillet 1971. Le périmètre et la durée de la concession plaisance ont été modifiés par différents avenants mais son terme est prévu le 31 décembre 2023.

Le port de Toulon est le principal port de desserte vers la Corse et il accueille environ 1000 à 1200 escales de ferries par an sur le terminal Toulon Côte d'Azur. L'activité fret est concentrée sur la Zone Industriale-Portuaire de Brégaillon à La Seyne-sur-Mer. L'activité croisière quant à elle se partage entre Toulon et La Seyne (Mole d'Armentement).



II. ACTIVITÉ

	2022	2023
Escalaes		
Corsica Ferries	1 171	1 123
Croisière	101	96
Autres escales	516	539
Nombre total d'escales	1 788	1 758
Passagers		
Corsica Ferries	1 771 010	1 537 788
Croisière	285 788	396 265
Nombre total de passagers	2 056 798	1 934 053
Fret		
Corsica Ferries	1 461 485	1 374 948
Fret autres	66 729	143 311
Tonnage total	1 528 214	1 518 259



L'ensemble des indicateurs démontre une activité en légère baisse entre 2022 et 2023 : -1,6% pour le nombre d'escales, -6% pour les passagers, -0,6% pour le fret, -10% pour les escales grande plaisance.

L'activité croisière reste assez stable avec 96 escales en 2023.

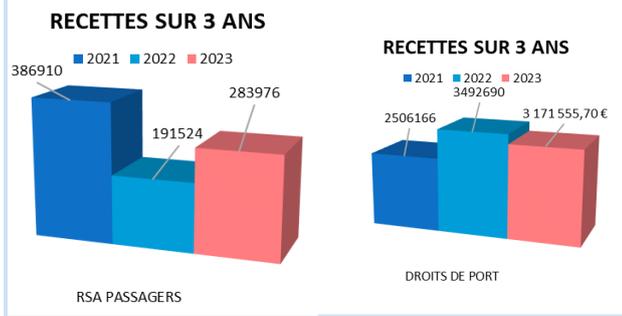
Stationnements Commerce				
Emplacements	Escalaes		Jours d'escale	
	2022	2023	2022	2023
Darse des Câbliers	6	14	259	343
Môle Armement	1	8	10	40
Carré du Port	22	12	93	345
Forme et Cales	50	42	1244	1270
IMS 300	36	18	1504	932
Monaco Marine	42	47	1347	1201
TOTAL	157	141	4457	4131

III. EXERCICE BUDGETAIRE

RECETTES DROITS DE PORT/RSA/OUTILLAGES PUBLICS €HT

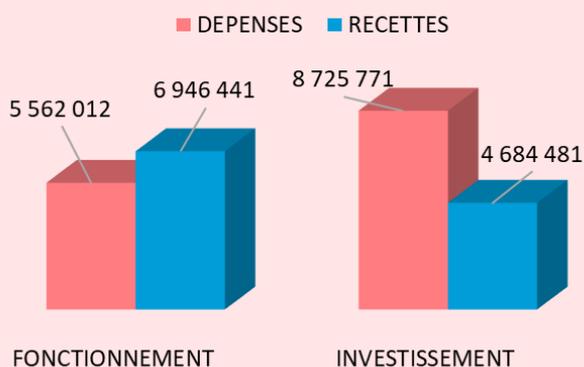
RECETTES	2023	2022
RSA* Passagers	283 976	191 524
Badges - ZNLA	6 200	6 640
Refacturation contrôle d'accès (sur AOT)	189 878	187 828
Refacturation Vidéosurveillance (sur AOT)	70 324	71 702
Droits de port	3 171 555	3 492 690
Redevance de concession	310 619	270 047
Conso Eau + Electricité	757 424	132 005
TOTAL	4 789 977	4 352 437

Les recettes 2023 sont en hausse par rapport à celles perçues en 2022. Le bilan fait apparaître une augmentation des dépenses de fonctionnement.

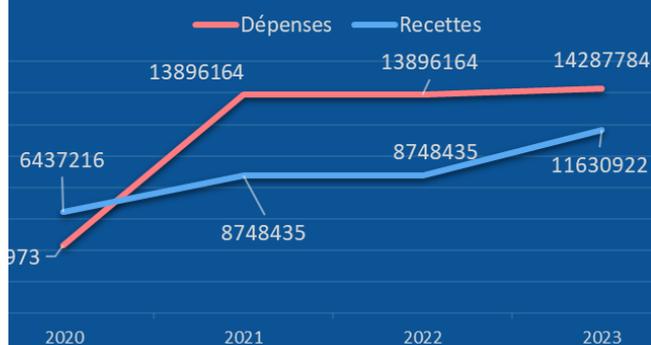


*Redevances de stationnement et d'amarrage

BILAN 2023



Evolutions sur 4 ans



Chiffres bruts, hors reprise des résultats antérieurs

RECETTES AOT

Titulaire AOT	Surface	Montant de la redevance € HT	
		2023	2022
Le palais de la Mer (CCIV)	Parcelle - 1 623 + 198 = 1821 m ²	13 621	13 092
Réseau Mistral	Plan d'eau - 1 200 m ²	18 288	16 620
Foselev - Dock flottant + plan d'eau	Plan d'eau - 7 582 m ²	109 180	105 010
Les Bateliers de la Côte d'Azur	Plan d'eau - 494 m ²	7 113	6 841
Quo Vadis - Grimaud	Lots M N P - 12 826 m ²	108 896	100 845
Chantier naval Dettori - Grimaud	Lots C D - 8 671+173 m ²	62 404	56 828
Aqualog - Grimaud	Bât démontable + Bouée 2 Lot K1 400m ²	2 921	2 762
RUSSO YACHTING - Grimaud	Locaux - 5 766m ² m ²	40 124	39 028
Brise Marine - Grimaud	Lot K2 - 9 085 m ²	64 306	58 561
K-Yachting - Esprit Sud - Grimaud	Lot O1 - 2 700 m ²	20 418	19 972
Plaisance Yachting services (PYS)	Lots G H J parcelle 6 975m ² + 172m ²	50 430	45 924
CFA	Plan d'eau 180m ²	1 344	1 294
CFA terrestre	Terre-pleins 5 497m ²	7 778	7 286
RIVIERA LINES	Plan d'eau 900m ²	12 960	12 465
Monaco Marine	Parcelle - 33 765m ²	365 795	351 754
SNRTM (plan d'eau)	Plan d'eau - 3375 m ²	51 435	49 410
Cegelec Défense Naval Sud Est 2023	Plan d'eau - 715 m ²	10 296	9 902
Chambon (stationnement barges)	Plan d'eau - 324 m ²	4 665	-
TOTAL		951 981	904 887

V. QUALITÉ DU SERVICE

Créé par le Syndicat Mixte Ports Toulon Provence en 2014 et maintenu avec la Métropole TPM, la division « Ports de Toulon » agit comme lien entre l'autorité portuaire, les services portuaires, les usagers présents et futurs. Ce service, composé de 3 agents, est une " porte d'entrée " à destination des nouveaux contacts. Ses missions sont multiples :

- optimisation de la qualité des services portuaires,
- optimisation de la relation à l'utilisateur et aux concessionnaires pour les secteurs du port de Toulon concédés,
- optimisation de l'outil portuaire, du placement et des services divers avec la capitainerie,
- commercialisation des secteurs du port de Toulon en régie directe,
- suivi de la facturation des prestations portuaires (droits de port, redevances de stationnement et d'amarrage, services annexes), application et mise en œuvre des règles de gestion définies par l'autorité portuaire, réduction de l'empreinte environnementale des ports.

La division détient des moyens propres pour exercer ses fonctions : trois postes informatiques et un véhicule.

VI. HYGIENE ET SÉCURITÉ

La Capitainerie du Port de Toulon-La Seyne/Brégaillon, située sur le site de TCA, assure le suivi quotidien de la vie du port.

Les chiffres communiqués par la capitainerie pour 2023 sont les suivants :

- Réunions travaux pour chantiers CENAQ , ARVIA au Môle, bollards, capitainerie, défenses.
- Contrôle des bathymétries et validation des tirants d'eau admissibles au port
- 480 autorisations accès pour avitaillement et sludges par camions
- 115 BMS transmis (alertes météo à destination des usagers du port)
- Placement des navires : Préparation des conférences de placement (4/an), Mise à jour des listes des paquebots programmés et diffusion aux acteurs portuaires (12/an), PV réunion d'arbitrage des paquebots N+2 (1/an).
- 11 Réquisitions
- 1 Rapport OPA
- 42 PV de constat
- 24 Mises en demeure
- 7 Ordres de mouvements
- 23 Procédures de déchéance de propriété (navires abandonnés)
- 8 Mainlevées pour enlèvement et destruction d'épave
- 83 Consignes Matières Dangereuses
- 53 Autorisations de travaux à chaud
- 171 Autorisations de plonger
- 12 Attestations au profit de navires, essentiellement des yachts.
- 62 Avis aux usagers : Avis d'information au public, concernant principalement des dangers à la navigation sur les plan d'eau civils portuaires et les chenaux d'accès.

